

Mot de bienvenue de Madame Maryse Blanc, Maire d'Ongles :

Madame le Maire est très honorée d'accueillir la 6^{ème} la journée d'étude de la MHeMO à Ongles, village dans lequel elle a grandi auprès des enfants de harkis.

Elle rappelle l'importance de ce lieu de mémoire, de partage et d'histoire et insiste sur le fait qu'il est primordial que les collectivités territoriales sachent le pérenniser.

Elle remercie Monsieur Christophe Castaner, Député-maire de Forcalquier, Vice-président de la Communauté de Communes, d'être présent à cette journée et de son soutien à la MHeMO. Elle salue la présence du Maire de Saint-Etienne-les-Orgues, Monsieur Khaled Benfherat qui est également membre de l'Association des Supplétifs, des Harkis et de leurs Amis (ASHA).

Elle est honorée de la présence de Monsieur Seby, président de l'ASHA.

Enfin, elle rend hommage à Marie-Thérèse Drechou qui a permis à la MHeMO d'exister, de se développer et d'être reconnu aujourd'hui à un niveau national. Elle la remercie pour son travail considérable.

Christophe CASTANER, député maire de Forcalquier :

Monsieur Castaner exprime son respect et sa considération pour ce lieu de mémoire que constituent le village d'Ongles et la MHeMO. Il remercie toutes les personnes qui ont participé à l'accompagnement et à la préservation de ce site ainsi que les habitants d'Ongles. Il rappelle que ce village rural a été une terre d'accueil pour des dizaines de harkis qui ont « quitté leur pays avec la violence de savoir qu'ils perdaient tout et pire qu'ils n'étaient pas les bienvenus », tout ceci dans un contexte de guerre et de souffrance. Il a fallu des mains tendues. Il est très fier qu'Ongles ait pu les accueillir alors que personne ne voulait d'eux.

Par conséquent, la capacité de s'ouvrir aux autres suscite une réelle réflexion. Chacun doit faire « preuve de plus de générosité » dans un monde où le repli sur soi devient une règle absolue et parfois même un dogme politique pour certains. Nous ne devons pas craindre d'exprimer une certaine « culpabilité de la France ». Chacun doit « assumer sa part de responsabilité ». Il dénonce également le mauvais accueil que la France a réservé aux harkis.

Il souligne l'engagement financier du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire (Ministère de la Défense – DMPA) qui apporte son soutien aux projets de la MHeMO.

Pour conclure son intervention, Christophe CASTANER affirme que « la MHeMO fait partie de la fierté des Alpes de Haute Provence ». Il remercie de ce fait Marie-Thérèse Drechou pour tout son travail et son engagement.

André Seby, Président de l'ASHA :

André SEBY remercie les intervenants et le public pour leur présence. Il souhaite une très bonne journée d'étude à toute l'assemblée.

Jean-Jacques Jordi, historien, modérateur de la journée :

Jean-Jacques Jordi remercie tout d'abord la commune d'Ongles d'accueillir dans le Foyer Rural qui a été construit par les harkis, lieu très symbolique qui témoigne du passage d'une rive de la Méditerranée à l'autre.

Il remercie Marie-Thérèse Drechou pour l'organisation de cette 6^{ème} journée d'étude et précise que ces journées sont des journées d'échange, de réflexion et de partage autour de la mémoire et de l'histoire des harkis.

Madame Patricia Willaert, Préfet des Alpes-de-Provence n'a pas pu répondre à l'invitation de l'ASHA du fait de la période de réserve due aux élections sénatoriales. Il en est de même pour Madame Carmaran, directrice du service départemental de l'ONAC.

Madame Yvan Durand, veuve du Lieutenant Durand et présidente d'honneur de l'ASHA, n'a pu se joindre à nous compte tenu de son état de santé.



De gauche à droite : Abderahmen Moumen, Fatima Besnaci-Lancou, André Seby, Jean-Jacques Jordi

Introduction de Jean-Jacques Jordi, historien :

La terre, les Algérie, les problèmes posés à la France en 1954



Au cours de son intervention intitulée « **la terre, les Algérie, les problèmes posés à la France en 1954** » Jean-Jacques Jordi aborde en première partie « **les origines de la propriété de la terre** ». Il remarque qu'il existe une « sorte de brouillage chaque fois que l'on veut évoquer l'Algérie sous la présence française », et propose de s'interroger devant nous sur la question de la propriété foncière en Algérie. Il dénonce la « propension à croire que les terres en Algérie étaient libres et n'appartenaient à personne » lors de la conquête. Celle-ci a permis à la France « de s'accaparer des terres distribuées ensuite aux colons. (...) Par le fait même de la conquête et de la victoire de la France, nombre de terres ont changé de propriétaires. ». Il cite des chiffres illustrant la dépossession des terres appartenant aux musulmans au seul profit des colons.

Dans une deuxième partie, Jean-Jacques Jordi s'intéresse à l'« **appauvrissement régulier et séculaire** » d'une majorité de paysans algériens qui ont été dépossédés de leurs terres. Un fossé s'est creusé entre d'une part les exploitations occupant les meilleures terres et appartenant à des européens pour les trois quarts et à des musulmans pour le quart restant, et d'autre part les exploitations misérables sur lesquelles survivent les quatre cinquièmes des musulmans.

« **Le tournant des années 30** » est la troisième partie de l'intervention de Jean-Jacques Jordi. Les années 30 sont marquées par la mise en place de la modernité. Ce phénomène ne fait qu'accroître le fossé entre les Algérie, celle qui se développe et celle qui a faim et qui baigne dans la misère.

Cette modernité, notamment les efforts produits en termes de santé publique, crée également l'accroissement de la population musulmane. Mais Jean-Jacques Jordi souligne le fait que la France n'a pas les moyens de subvenir aux besoins de ces « nouvelles générations ». Il cite Albert Camus ainsi que Jean Méliá qui rendent compte à travers leurs écrits de l'inadéquation entre démographie et développement économique en Algérie. Tous deux témoignent de la souffrance et de la misère que vit le peuple musulman en Algérie. Quoique considérable l'effort de la France pour développer le pays profond demeure très insuffisant. La France est dans « l'impasse algérienne ».

La quatrième partie s'intitule « **Terres riches, villes et France, les seuls palliatifs à la misère** ». Jean-Jacques Jordi explique que cette misère et l'insuffisance du développement industriel de l'Algérie se traduisent par un exode vers les villes et les régions les plus riches qui vont vite être saturées. S'ensuit une émigration vers la France.

Pour conclure, Jean-Jacques Jordi insiste sur le fait que « le contact des Européens et de leurs techniques a suffi à détruire l'économie locale et l'équilibre social qui prévalaient dans la société musulmane ». La France a permis à la population de vivre mais pour les quatre-cinquièmes de celle-ci, elle ne leur a permis « ni de manger, ni de s'instruire, ni de travailler ».

Intervention d'Abderahmen MOUMEN, Historien :

L'intervention d'Abderahmen Moumen s'intitule « **Panorama des espaces d'installation des familles de harkis en France** ».

La présentation de cette intervention est effectuée à travers un document Power Point projeté dans la salle.

Après avoir mentionné en détail les différentes formes de la constitution du groupe social « harkis » en 1962 Abderahmen Moumen relate l'exil des harkis à travers une photo qu'il intitule « de l'Algérie à la France, de l'exode à l'exil », il énonce les modalités de transfert des familles d'anciens supplétifs :

- les filières officielles
- les filières clandestines
- les filières individuelles
- les filières par l'intermédiaire de l'immigration économique.



Cette présentation est illustrée par quelques chiffres. Par exemple, de 1962 à 1965, environ 85 000 anciens supplétifs, épouses et enfants ont pu se réfugier en France.

Abderahmen Moumen rappelle qu'il existe un « imbroglio sémantique » au sujet de la dénomination des harkis et de leurs statuts : réfugiés ou rapatriés ? Français ou Algériens ? Cette difficulté à cerner cette population entraîne une différenciation dans l'accueil des populations repliées d'Algérie suite à l'indépendance.

Il cite ensuite « les espaces d'installation des familles d'anciens supplétifs » :

- les camps de transit
- les cités d'accueil
- 75 hameaux de forestage
- les cités urbaines

Mais également :

- Les bidonvilles
- Les anciennes prisons désaffectées

- les logements spécifiques à proximité des chantiers de la SNCF
- le « programme harki » de la Sonacotra

Il insiste sur le fait que les harkis ne sont pas tous passés par des camps : c'est là une idée reçue. Il rappelle qu'environ 42 000 harkis ont transité par des camps sur un total de 85 000.

Abderahmen Moumen cite quelques espaces symboliques tels que le Mas-Thibert (Bachaga Boualem et les Beni-Boudouanes), Saint Laurent des arbres, Dunkerque – Grande-Synthe... Afin de comprendre l'état d'esprit de la France face à l'accueil des harkis, Abderahmen Moumen mentionne la circulaire Missoffe du 31 janvier 1964 : « (...) une priorité absolue doit être donnée aux rapatriés par rapport aux anciens harkis pour l'attribution des logements HLM(...) ». Par ailleurs, La France met les harkis sous une tutelle sociale par l'intermédiaire d'un certain nombre de services et de réglementations.

Abderahmen Moumen se réfère ensuite à trois dates clés pour mentionner les révoltes des camps et les révoltes urbaine :

- 1975 : la révolte des camps et des hameaux forestiers
- 1983 : la marche pour l'égalité et contre le racisme
- 1991 : « l'été chaud ».

Pour terminer, Abderahmen Moumen rappelle la répartition géographique des familles d'anciens supplétifs, le Nord étant le premier département d'implantation, la région PACA la première région d'implantation.

Intervention de Fatima Besnaci-Lancou, historienne et écrivain :

« Récit de vies d'anciens harkis, de leurs épouses et de leurs enfants. Vivre dans un camp, un hameau et une banlieue. »

Après l'intervention d'Abderahmen Moumen et de Jean-Jacques Jordi qui ont donné le cadre historique du thème de cette journée, Fatima Besnaci-Lancou donne de la « chair » à ce cadre.

Sa présentation s'articule sur trois axes : les camps, les hameaux et les banlieues. Elle rajoute au cours de son récit un quatrième axe : les lieux isolés comme par exemple les fermes isolées.

C'est à travers la lecture de plusieurs extraits¹ tirés d'ouvrages témoignant de la vie des harkis (hommes, épouses, enfants des hameaux de forestage et enfants de harkis dans les banlieues), que Fatima Besnaci-Lancou évoque l'état d'esprit ainsi que les conditions de vie dans lesquelles se trouvaient ces personnes.



¹ Voir bibliographie de Fatima Besnaci-Lancou en annexe.

Fatima Besnaci-Lancou indique que les récits des hommes sont plus laconiques. Ils parlent davantage de la vie à l'extérieur du foyer. Les extraits suivants, sélectionnés par Fatima Besnaci-Lancou à travers des ouvrages dont elle est elle-même l'auteure, illustrent ces récits :

« Nous avons d'abord habité au camp de Rivesaltes pendant deux mois, dans l'îlot numéro cinq. Ma femme ne supportait pas la vie derrière les barbelés. Je crois que si nous n'étions pas partis rapidement, elle serait tombée malade. »

« En France, je n'ai connu qu'un seul camp, celui de Bias. J'y suis resté seulement quatre mois. Personne ne peut vivre dans un tel lieu longtemps sans y laisser un peu de sa santé mentale. Nous étions enfermés. »

Quant aux femmes, elles sont plus généreuses dans la description du quotidien. Fatima Besnaci-Lancou évoque également à travers le récit suivant la forte amitié développée entre les femmes pour affronter l'exil : *« Un jour j'ai fait la connaissance de Zohra, originaire de ma région. Je ne l'oublierai jamais. Elle est devenue pour moi une sœur, une fille et une mère. Un jour alors que j'étais encore affamée, elle m'a apporté une «kasra», sorte de galette chaude de chez nous. Je l'ai embrassée plusieurs fois. Zohra avait de la semoule que lui ramenait son mari. Il avait la chance de pouvoir travailler de temps en temps. Grâce à son modeste salaire, il pouvait acheter de la nourriture à l'extérieur du camp. Par la suite et jusqu'à mon départ vers le camp du Logis d'Anne, à Jouques, Zohra m'a apporté du pain chaud tous les jours. Grâce à elle, ma grossesse a pu se poursuivre presque normalement. »*. C'est ce que raconte Douya dans l'ouvrage *« Nos mères, paroles blessées »*² de Fatima Besnaci-Lancou.

Fatima Besnaci-Lancou cite ensuite des extraits tirés du livre intitulé *« Des vies – 62 enfants de harkis racontent. »*³ illustrant la vie des enfants de harkis dans les hameaux de forestage : *« Mon quotidien dans le camp de Jouques se résumait à regarder la visite des vendeurs ambulants comme les gitans qui venaient vendre du linge, à aller en classe sur place, à jouer au foot avec les copains ou à essayer d'attraper des écureuils pour les revendre sur le marché. »* explique Slimane du hameau du Logis d'Anne dans les Bouches-du-Rhône.

Fatiha au hameau de Mouans-Sartoux raconte *« Quand nous étions à Mouans-Sartoux, j'ai commencé à travailler très tôt. Dès l'âge de treize ans, j'étais employée aux récoltes de jasmin, de légumes et l'argent de mon travail, je le déposais dans une grande boîte métallique qui avait longtemps servi à mon père pour mettre ses médicaments quand il avait la tuberculose. Par la suite, de 1976 à 1977, j'ai vécu à Lourmarin chez la veuve d'Albert*

² Besnaci-Lancou, Fatima, *Nos mères, paroles blessées*, édition Zellige, préface de Claude Liauzu, septembre 2006.

³ Besnaci-Lancou, Fatima, *Des vies – 62 enfants de harkis racontent*, édition de l'Atelier, préface Boris Cyrulnik, février 2010.

Camus pour m'occuper des ses petits-enfants. Francine était très gentille et a refusé que l'on me fasse porter des objets lourds. »

Fatima Besnaci-Lancou cite également des extraits tirés du même ouvrage qui retrace la vie des enfants de harkis dans les banlieues comme par exemple ces propos de Halia à Grande-Synthe : « *Après Rivesaltes, nous sommes partis habiter à Grande-Synthe (Nord) où il y avait du travail dans de nombreuses usines. Les immigrés nous regardaient comme des traîtres. On ne savait pas trop qui était harki ou pas. J'habitais dans le même quartier que ma copine Fatima et nous allions dans la même école. J'ai découvert vingt-trois ans après qu'elle était fille de harki. On ne s'était rien dit de l'histoire de nos pères de peur de ne pas pouvoir être amies. Quand mon père ne travaillait pas à l'usine, il cultivait des fruits et légumes dans son petit jardin ouvrier qu'il louait. Souvent, il me demandait de l'accompagner et nous nous sentions proches. Ses récoltes, nous allions les vendre au marché parce qu'à l'usine, il ne gagnait que cinq mille francs. Quelquefois, il me parlait de ses rêves : aller vivre dans le sud de la France pour avoir un climat doux comme à Ténès, mais ma mère n'a jamais voulu quitter Grande-Synthe. »*

Certains ont eu la « chance malheureuse » de vivre dans des fermes isolées. La chance, car ils avaient du travail mais la plupart étaient malheureux car ils étaient seuls, isolés. Certains « rêvaient » de repartir vivre dans les camps de harkis.

Pour illustrer ces propos et souligner leur solitude, Fatima Besnaci-Lancou propose la lecture d'un extrait du roman « Mohand, le harki » de Hadjila Kemoum : « *Il pleut. Il fait presque froid. Le cimetière est vide. Dans l'allée, un homme d'une soixantaine d'années s'avance. Il se tient bien droit, comme indifférent au froid et à la fine pluie grise qui lui bat le visage. Dans ses vêtements de deuil, un costume du dimanche extirpé d'une vieille armoire, il a l'air engoncé, un peu gauche. Toute sa vie, il a été ainsi : toujours prêt à s'excuser. Mohand Aberkan a quitté son village de Saint-André-de-Corcy, à une vingtaine de minutes de Lyon, le matin même. Aujourd'hui, cet ancien soldat de l'armée française, un harki, comme ils disent, enterre son épouse Milouda. »*

L'auteure s'est inspirée de l'histoire familiale. Ses parents avaient dix-sept ans à leur arrivée en France en 1962. Hadjila avait deux mois. Son père s'est vu proposer un travail à la SNCF et un logement. La petite famille quitte les siens encore dans les camps et va vivre isolée dans une banlieue lointaine de Lyon. La jeune maman de dix-sept ans tombe régulièrement malade et rêve de retourner vivre dans les camps de harkis du sud de la France. Pendant toute son enfance, Hadjila passera ses vacances à la cité des Mimosas à Cannes, où vivent, entre eux, une quarantaine de familles de harkis dont celle de sa maman.

En conclusion, Fatima Besnaci-Lancou propose un extrait de la préface de Boris Cyrulnik intitulée « Qu'est-ce que vous avez fait de ce qu'on a fait de vous ? », du livre « Des vies – 62 enfants de harkis racontent » dont elle est l'auteure : « *Quand on arrive au monde, on doit appartenir à une langue, à une famille, à une culture. On doit apprendre les chansons de sa*

culture, les repas, les plats, les rituels religieux ou laïques pour appartenir à une famille, pour appartenir à une culture. C'est nécessaire pour constituer son identité et savoir comment se comporter dans la vie. C'est délicieux, car si on partage les mêmes rituels, on va s'aimer. C'est délicieux, car on appartient à une famille et à une histoire. C'est dangereux, car si on clôt le système, on va n'appartenir qu'à une langue, qu'à cette culture ou à cette famille, et on risque alors d'ignorer ou de mépriser les autres. Ce problème concerne bien évidemment les harkis qui nous font comprendre ce qui touche plus généralement à la condition humaine. »

Il est important de retenir que « l'entre soi » ne facilite pas l'intégration. C'est probablement rassurant mais très handicapant pour l'insertion sur le long terme.

Débat avec la salle :

Suite à ces différentes interventions un premier débat s'engage sur les conditions de vie dans les camps. Un membre du public affirme que les camps ont suscité l'échec scolaire. Il décrit ensuite les conditions indignes dans lesquelles sa famille a été accueillie.

Des précisions ont été demandées à Abderahmen Moumen au sujet des harkis arrivés par les filières officielles. Abderahmen Moumen explique qu'il s'agit bien des supplétifs et leurs familles encadrés par l'armée.

Thierry Michalon prend la parole pour rappeler que la guerre de conquête (1830 – 1871) avait causé plus de ravages que n'en causa la guerre de l'indépendance. Il rappelle également que l'Algérie actuelle est un pays dont l'agriculture a une très faible productivité et qui importe l'essentiel de son alimentation. Ce pays subit la « malédiction du pétrole ». Il fait également référence à l'ouvrage d'Albert Camus : « Chroniques algériennes » dans lequel l'auteur décrit l'effroyable misère régnant en Kabylie en 1938 – 1939.

Ensuite, Zohra Zarouri interpelle la tribune sur la question de la mémoire et de l'histoire. D'après elle, les intervenants ont surtout abordé la mémoire et non l'histoire. Il s'agit de l'histoire du peuple français mais aussi du peuple algérien. Elle insiste sur le fait que cette « histoire » doit être davantage abordée dans les manuels scolaires.

Abderahmen Moumen précise qu'il y a eu une évolution depuis dix ans et qu'il est nécessaire de faire un travail d'archives. Sur la question des harkis, aucun travail n'a été réalisé avec les historiens algériens.

Fatima Besnaci-Lancou ajoute que Benoît Falaize a contribué à ce que l'histoire des harkis soit plus abordée dans les manuels scolaires.

Il y a beaucoup de tabous dans l'histoire de France, les harkis en font partie.

Belkacem Gueroui affirme qu'il faut faire attention à respecter l'histoire des harkis et à la façon dont cette histoire sera transmise aux générations futures.

Les participants ont pu ensuite échanger autour d'un repas servi à l'ombre des platanes devant le Foyer Rural « Yvan Durand ».



Une visite de l'exposition permanente, « ils arrivent demain... » à la MHeMO a également été organisée.



Maison d'Histoire et Mémoire d'Ongles

La deuxième partie de la journée a débuté par la projection du documentaire : « **De Rivesaltes à Grande-Synthe...toute une histoire** ».

Ce documentaire a été co-réalisé par la télévision locale de Grande-Synthe (ASTV) et l'Association Socioculturelle Grande-Synthe Dunkerque (ASGD) représentée ce jour par Keltoum Amichi, à l'occasion de leur déplacement au camp Joffre de Rivesaltes en 2011.

Témoignages, parcours croisés :



De gauche à droite : Jean-Jacques Jordi, Zohra Zarouri, Keltoum Amichi, André Seby

Keltoum Amichi : « tranche de vie silencieuse et indélébile »

Grande-Synthe est une ville d'un peu plus de 23 000 habitants où « cohabitent » plus de 25 nationalités.

C'est à travers les différents témoignages recueillis lors d'une étude sur l'histoire des immigrés de Grande-Synthe que Keltoum Amichi et son équipe se sont rendu compte de ce que le camp de Rivesaltes revenait sans cesse dans la plupart des entretiens. Ils ont également été frappés par la lourdeur d'une histoire longtemps tue.

C'est donc à partir de ce constat qu'est née l'idée d'organiser une « visite » sur ce camp de transit. Certains enfants de harkis arrivés à Rivesaltes ont fait partie du voyage. Le retour sur le camp a été très émouvant.

Les participants de cette visite ont pu profiter de la présence d'Abderahmen Moumen qui a présenté sur place l'histoire de ce camp de transit.

Fille de harki, Keltoum Amichi explique que les harkis de Grande-Synthe se sont dilués parmi les autres immigrés. Ce qui représentait, d'après elle une chance pour ces harkis, évitant « l'entre soi » évoqué par Fatima Besnaci-Lancou.



Zohra Zarouri et Keltoum Amichi

Zohra Zarouri : Trajectoire de vie de Rivesaltes à Roubaix

Les parents de Zohra Zarouri sont arrivés d'Algérie au camp de Rivesaltes. Elle n'était pas née mais pour elle, la cicatrice est encore ouverte. Elle estime que les enfants de harkis subiront l'histoire de leurs parents tant que l'Histoire ne l'aura pas mise au clair.

Beaucoup de harkis et autres immigrés maghrébins sont arrivés à Roubaix car les industries textiles avaient besoin de main-d'œuvre. Zohra Zarouri indique que ces industries sont venues chercher les harkis dans les camps dans les années 60 – 70. Les harkis à leur arrivée dans le nord de la France ont essayé de se fondre dans la masse, se présentant comme « rapatriés » et non comme harkis. Il y avait 5000 harkis à Roubaix dans les années 90.

La question des harkis est une question politique. Il est encore difficile de dire le mot « harki » sans qu'on y associe le mot « traître ». Pour pouvoir exister et comprendre, Zohra Zarouri insiste sur le fait que les harkis ont besoin d'historiens. Aucun gouvernement n'a jusqu'à ce jour réussi à valoriser l'histoire des harkis.

André Seby : Vivre dans un hameau de forestage

André Seby déclare que « les harkis du sud de la France, contrairement aux harkis du nord de la France, n'ont pas honte d'être harkis ». Ils ont été accueillis favorablement. Cela n'a pas toujours été facile ni évident, mais ils n'ont pas été abandonnés par les instances politiques locales.

En effet, selon lui le sort et l'accueil des harkis dépendent entièrement du parti politique de la commune. La mairie de Cannes, par exemple a recruté plus de 120 enfants de harkis arrivés des camps de transit et des hameaux de forestage.

Débat avec la salle :

Après la projection du documentaire et les différents témoignages, le public réagit sur la différence ressentie entre les « harkis du sud » et les « harkis du nord » de la France. Il a effectivement été souligné que la situation géographique déterminait l'identité des harkis. A ce sujet, Monsieur Benfherat, maire de Saint-Etienne-les-Orgues, indique qu'il est avant tout « fils du pays avant d'être fils de harki ».

Le débat ensuite s'oriente sur l'identité et les conditions de vie économique actuelles des enfants de harkis. « Enfants de harkis : est-ce une identité ou une communauté de destin ? » Suite au témoignage de André Seby, un membre du public précise que la mairie de Cannes a embauché 120 harkis suite aux manifestations de la « communauté » harkis, cela n'a pas été si facile. Cependant, ce dernier refuse que les harkis aient des avantages spécifiques. Or, certains revendiquent une « identité harki », comme les bretons par exemple.

Il a également été dit qu'il ne fallait rien attendre des pouvoirs publics. « C'est aux enfants de harkis de se retrousser les manches » pour obtenir une reconnaissance. Les mesures sociales doivent être revendiquées dans le cadre du droit commun, ajoute Fatima Besnaci-Lancou car la spécificité tend à marginaliser et stigmatiser.

L'attribution de la carte d'identité française aux harkis, lors de l'arrivée en France fait l'objet de la dernière partie du débat.

En effet, la question du traitement de l'attribution de la nationalité française selon l'appartenance à telle ou telle communauté a été posée. La plupart des harkis ont été « naturalisés » à leur arrivée en France, contrairement aux autres communautés non musulmanes qui bénéficiaient de la nationalité Française de droit commun depuis 1947.

Jean-Jacques Jordi donne quelques rappels historiques sur les questions de nationalité en Algérie depuis le début de la colonisation, qui montre un traitement inégalitaire de cette question, basé sur la religion mais pas exclusivement. La grande majorité des Algériens musulmans restent des citoyens Français de droit local alors que les autres communautés bénéficient majoritairement de la citoyenneté française de droit commun.

En mars 1962, les accords d'Evian stipulent que tous les Algériens musulmans deviendront citoyens Algériens après une réponse positive au référendum d'autodétermination. Ainsi, les harkis, rapatriés après l'indépendance, auront-ils à demander la nationalité française ultérieurement.

Plus généralement, il faut préciser que les musulmans d'Algérie avaient de longue date la nationalité française. Quant à leur citoyenneté (pour l'essentiel la détention du droit de vote), elle relevait de deux régimes distincts :

- quelques dizaines de milliers d'entre eux relevant des catégories considérées par l'ordonnance du 7 mars 1944, signée à Alger, par le général de Gaulle, comme « assimilées », votaient au sein du « premier collège » électoral en même temps que la population d'origine européenne ou israélite ;
- le reste de la population musulmane votait au sein d'un deuxième collège, qui élisait à l'Assemblée algérienne le même nombre de délégués que le premier collège. Ce deuxième collège y était délibérément sous-représenté.

Un verre de l'amitié a clôturé cette 6^{ème} journée d'étude